



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 6 juillet 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 5 juillet 2012 : premier Conseil de la mandature 2012/15 sous la présidence de Patrick Trillon, focus sur l'économie de la filière fruits et légumes

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 5 juillet 2012 en Avignon, sous la présidence de Patrick Trillon.

Patrick Trillon a ainsi présidé le premier Conseil de la nouvelle mandature 2012/15 ; son arrêté de nomination ayant été signé le 11 juin dernier par le ministre en charge de l'agriculture.

Ce Conseil spécialisé s'est tenu en Avignon, afin de permettre aux membres du Conseil d'être également présents à l'événement Ecotrophelia – trophées étudiants de l'innovation alimentaire – créé à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, qui se déroulait sur place. Avec le soutien du ministère en charge de l'agriculture, de FranceAgriMer et d'Interfel, le prix « Innovation fruits et légumes » vise à encourager les démarches d'innovation, afin de promouvoir l'accessibilité des fruits et légumes au plus grand nombre et à favoriser leur consommation. Les professionnels de la filière fruits et légumes peuvent, dans ce cadre, participer à l'identification de nouvelles tendances de consommation et récompenser le projet le plus significatif en termes d'innovation et de qualité. Patrick Trillon figurait ainsi parmi les membres du jury « Ecotrophelia Prix innovation fruits et légumes ».

Ce Conseil a également été l'occasion pour le président Trillon de remercier et de rendre hommage à l'action de Bernard Piton, représentant des grossistes (et membre actif d'Ecotrophelia), au sein du Conseil spécialisé « fruits et légumes » au cours des précédentes mandatures.

L'économie de la filière fruits et légumes était à l'ordre du jour de ce Conseil. FranceAgriMer a communiqué aux professionnels les dernières données économiques disponibles dans ses services sur la filière des fruits et légumes.

Conjoncture des fruits et légumes au début de l'été : une situation contrastée

La situation est contrastée au début du mois de juillet pour les produits d'été.

En melon, le marché a été difficile mais tend à mieux s'orienter.

En tomate et concombre, le marché est resté équilibré mais peu dynamique.

Le marché du bigarreau s'est amélioré avec l'arrivée des variétés fermes.

La campagne pêche-neктarine débute pour les productions françaises avec des ventes fluides, mais à des niveaux de prix plus bas que la moyenne 2007/11.

Le marché de la fraise ronde et de la gariguetta a été plus difficile en juin avec une consommation plus timide.

Quant à l'abricot, il est arrivé avec quelques jours de retard et sur des bases de prix inférieurs par rapport aux années précédentes.

Cf. pour en savoir plus : *Note de conjoncture fruits et légumes de FranceAgriMer*, 5 juillet 2012.

Commerce extérieur fruits, légumes et pommes de terre : le bilan 2011

Les membres du Conseil ont pris connaissance du bilan 2011 du commerce extérieur en fruits, légumes et pommes de terre.

Pour 2011, concernant les exportations en valeur pour l'ensemble des fruits, légumes et pommes de terre à l'état frais, sec, conservé ou congelé, les États-Unis se positionnent comme le 1^{er} exportateur mondial avec près de 11,3 milliards d'euros, devant l'Espagne (9,6 Mds€), la Chine, les Pays-Bas, le Mexique, l'Italie, la Belgique et la Turquie. La France, avec 3,34 Mds€, est en 9^{ème} position (même place qu'en 2010).

Les États-Unis, les Pays-Bas, la Belgique, la France ou l'Allemagne sont les principaux importateurs mondiaux. Avec un rang de moins qu'en 2010, la France est le 6^{ème} pays importateur de fruits, légumes et pommes de terre avec plus de 5,5 Mds€ en 2011.

Parmi les principaux acteurs du commerce international des fruits, légumes et pommes de terre, Espagne, Chine et Pays-Bas se positionnent favorablement avec une balance commerciale excédentaire. A contrario, les États-Unis, la France et surtout l'Allemagne sont fortement dépendants des importations.

Pour les échanges de l'Union européenne à 27, la France reste, comme en 2010, le 9^{ème} pays fournisseur des importations de fruits frais, l'Espagne restant le premier. Pour les légumes frais, la France se positionne 3^{ème}, en enregistrant une légère hausse de ses exportations vers les pays de l'UE à 27. La France reste au 1^{er} rang des pays fournisseurs de pommes de terre, avec près de 30 % des pommes de terre importées par l'UE à 27.

En 2011, l'essentiel des fruits et légumes frais exportés par l'UE à 27 sont destinés à l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

Cf. pour en savoir plus : *Fruits et légumes. Commerce extérieur. Bilan de la campagne 2011, FranceAgriMer.*

Recensement agricole 2010 : les premiers résultats pour la filière fruits et légumes

Les premiers résultats du recensement de l'agriculture 2010 pour les fruits et légumes ont été présentés aux membres du Conseil par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture.

À noter :

- une baisse du nombre d'exploitations, notamment en pêchers et poiriers et des évolutions contrastées pour les légumes ;
- de nombreuses petites exploitations avec un faible poids économique ;
- la présence des fruits et légumes également dans des exploitations non spécialisées ;
- des chefs d'exploitations plus âgés et des successions moins assurées.

Un groupe de travail associant le ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer et le Ctifl et Interfel a été constitué afin d'analyser ces résultats.

Pour en savoir plus : *Premiers résultats du recensement de l'agriculture 2010. Fruits et légumes, présentation du SSP, 5 juillet 2012*

Le Réseau des nouvelles des marchés de FranceAgriMer : un outil essentiel dans le dispositif national de connaissance des prix des produits alimentaires

FranceAgriMer a proposé aux membres du Conseil une présentation d'un de ses services : le Réseau des nouvelles des marchés (RNM). Le RNM observe, à différents stades de commercialisation, les prix et la conjoncture de l'ensemble des filières des produits frais périssables : fruits et légumes, fleurs, viandes (porc, volailles, viandes bovines et ovines), produits de la mer. Il s'appuie sur une forte connaissance du tissu économique et des opérateurs et sur une démarche qualité certifiée ISO 9001 pour produire des informations fiables et impartiales sur les marchés agricoles.

Le réseau est composé de près de 80 enquêteurs-conjoncturistes et experts-produits répartis sur 17 sites régionaux implantés dans les grands bassins de production, sous l'autorité des directeurs régionaux de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt. FranceAgriMer est le pilote national de ce réseau.

L'appartenance de ce réseau au service public en fait un observateur neutre : objectivité, fiabilité et rapidité lui permettent de mettre à disposition de tous une information de référence.

Le suivi des prix est une mission essentielle pour :

- contribuer à la transparence des marchés agricoles et à la loyauté des transactions en fournissant les informations nécessaires au bon fonctionnement concurrentiel des marchés agricoles ;
- alimenter en informations de prix fiables et impartiales les professionnels, les pouvoirs publics, l'Union européenne, la presse, les consommateurs... ;
- qualifier la situation conjoncturelle des produits et alerter sur les crises pour permettre aux pouvoirs publics d'élaborer les réponses les plus adaptées.

Le Réseau des nouvelles des marchés occupe une place centrale dans le dispositif d'observation et d'information des prix, ainsi que dans la connaissance des acteurs et des marchés des produits agricoles frais périssables, aux différents stades de vente.

Cette présentation du Réseau des nouvelles des marchés a également été l'occasion, pour les membres du Conseil, de réfléchir sur des propositions de modification des critères retenus, pour le produit « tomate », visant à qualifier une situation du marché en crise. Ces modifications font suite à la réunion de groupes de travail entre l'Association d'organisations de producteurs nationale (AOPn) tomate, le ministère en charge de l'agriculture et FranceAgriMer.

Pour en savoir plus : *Présentation du Réseau des nouvelles des marchés, 5 juillet 2012*, FranceAgriMer et www.rnm.franceagrimer.fr ou pour un smartphone <http://m.rnm.franceagrimer.fr>

Construction et aménagement de bâtiments de stockage de pommes de terre : les résultats de l'appel à candidatures

Les membres du Conseil ont pris connaissance des résultats de l'appel à candidatures, lancé par FranceAgriMer le 29 février 2012 auprès des exploitants agricoles (clôture le 24 avril 2012), concernant le financement de travaux d'investissement pour la construction et l'aménagement de bâtiments de stockage de pommes de terre.

FranceAgriMer a reçu 107 dossiers et a établi, pour chaque demande réputée complète, un indicateur permettant de prioriser les dossiers, en application de la décision AIDES/SAND 2012-04 du 20 février 2012. Cet indicateur a été déterminé en fonction des coefficients d'enjeux suivants :

- 4 : enjeu lié à l'économie d'énergie ;
- 3 : enjeu lié à la préservation de la qualité sanitaire/organoleptique ;
- 2 : enjeu lié à l'amélioration des conditions de stockage ;
- 1 : enjeu lié la structure ;
- 1 : enjeu lié à la manutention des pommes de terre.

Au final, 41 dossiers ont été retenus.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées se réunira le 29 août 2012.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr